



Le 27 juin 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Dans le cadre des remplacements des congés estivaux, nous recherchons **des**

ACCOMPAGNANTS EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

pour des **CDD à temps complet**
sur une **période pouvant aller du 18 août au 21 septembre 2025.**

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **FAM des Coteaux** situé sur la commune de Verdélais (33), établissement accueillant des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), vous aurez pour mission de :

- Accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne (soins, activités, projets personnalisés...) ;
- Assurer la continuité de service.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Connaissance de l'autisme appréciée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Polyvalence, sens de l'organisation et des priorités ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaires d'internat ;
- 1 week-end sur 2 travaillé.

Prise de fonction :

- 1 poste du 18 au 29 août 2025 ;
- 1 poste du 30 août au 9 septembre 2025 ;
- 1 poste du 10 au 14 septembre ;
- 1 poste du 15 au 21 septembre.

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Aide médico psychologique - Coefficient de base 413 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 039,80 € (prime comprise) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, directrice de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2025-059).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr